

- BRADERIE du JEUDI 20 AOÛT 2026 -
Formulaire d'inscription

Nom - Prénom :

Nom Société : Code SIRET/SIREN (obligatoire) :

Adresse :

Téléphone : Adresse mail :

Produit(s) vendu(s) :

Matériel utilisé pour le déballage :

Nom - Prénom du/des salarié(e)(s) :

A régler à l'inscription (par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC) :

- STAND de moins de 5 mètres linéaires 38.50 Euros/emplacement
- STAND de 5 à 10 mètres linéaires inclus 42.80 Euros/emplacement
- STAND de plus de 10 mètres linéaires 47.40 Euros/emplacement

Attention
 Dans le cas où vous participez aux braderies de juillet et août 2026, merci d'établir 1 chèque d'inscription par braderie

A régler le jour de la Braderie :

Métrage	Forfait électricité / jour	
Tarif / ml	Monophasé	Triphasé
5,50 €	2,50 €	5,00 €

Nbre de Mètre(s) :

Electricité : Monophasé

Triphasé

Pas d'électricité

Demande à adresser : Mairie Pôle Marché 25 Cours Félix Faure 17630 LA FLOTTE

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte : Formulaire d'inscription/documents à joindre/photos des produits vendus/règlement de l'inscription par chèque à l'ordre du Trésor Public
 (1 chèque par date de braderie)

Dépôt au plus tard le 15 août 2026

Date et signature (précédées de la mention lu et approuvé) :

Documents à joindre à toute demande :

Cas général :

- La carte de commerçant ambulant ou un certificat provisoire (valable 1 mois non renouvelable délivré par la CCI ou la CMA)
- Une assurance responsabilité civile
- Extrait Kbis datant de moins de 3 mois
- Licence (si l'activité l'exige)
- Agrément sanitaire délivré par la DDPP (transformation sur place, si l'activité l'exige)

Autres cas :

Les commerçants étrangers :

- Carte de commerçant ambulant
- Carte de résident temporaire
- Titre de séjour
- Pièce d'identité

Les associations :

- Inscription au Registre National des Associations (N° commençant par W + 9 chiffres)
- Carte de commerçant ambulant si activité commerciale délivrée au nom du président

Le conjoint collaborateur (sans la présence du chef d'entreprise)

- Photocopie de la carte du chef d'entreprise certifiée conforme par le chef d'entreprise
- Le kbis mentionnant le conjoint collaborateur
- Pièce d'identité

Le conjoint collaborateur (avec la présence du chef d'entreprise)

- Pièce d'identité
- Le kbis mentionnant le conjoint collaborateur

Le salarié (sans la présence du chef d'entreprise)

- Photocopie de la carte du chef d'entreprise certifiée conforme par le chef d'entreprise
- Un bulletin de salaire de moins de 3 mois ou copie de la déclaration préalable d'embauche faite à l'URSSAF certifiée conforme par l'employeur
- Pièce d'identité

Le salarié (avec la présence du chef d'entreprise)

- Un bulletin de salaire de moins de 3 mois ou copie de la déclaration préalable d'embauche faite à l'URSSAF certifiée conforme par l'employeur
- Pièce d'identité